SAINTES
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

CCAS DE SAINTES
Service Finances
05 46 92 34 11
repas.seniors@ville-saintes.fr

BORDEREAU DE RETOUR DES BONS RESTAURANT

Le remboursement des bons d'achat se fera par virement bancaire suite à la remise de ce bordereau et des bons perçus auprès du Service Finances du CCAS, jusqu'au **27 novembre 2026** dernier délai, **sur rendez-vous uniquement**. (lieu : Hotel de Ville)

Merci de contacter Mme Anna TOULLEC au 05 46 92 34 11 ou par mail : repas.seniors@ville-saintes.fr

Vous devez être muni(e) du présent bordereau, des bons d'achat reçus, de votre RIB et d'un extrait Kbis de moins de trois mois. (pour le 1er RDV)

Nom du commerce :	
Adresse :	
N° de téléphone :	
Adresse mail :	

Date de remise :	

N° DES BONS RESTAURANT						

Total bons Restaurant : x 20 € = ……€

Signature du commerçant et cachet :
Nom et signature du régisseur titulaire ou suppléant ayant contrôlé la remise :